

FRANÇOIS GARCIA

## *L'impact de l'UDF*

La création de l'UDF a eu pour cause essentielle l'emprise des événements.

C'est en effet à la suite de nombreuses réunions de travail qui ont commencé l'été 1977, sur un examen empirique des candidatures entre les républicains, les centristes et les radicaux, que la question s'est posée d'une appellation et d'une campagne communes. C'est la nécessité qui a fait loi et non l'inverse.

C'est dire que la nature de l'UDF, quand ce sigle a été annoncé le 1<sup>er</sup> février 1978, n'était ni fédérale, ni confédérale : il s'agissait de la mise en commun par trois partis politiques, de leurs moyens en vue de mener ensemble une campagne électorale nationale.

Souvent, les hommes politiques font des schémas de rassemblement et engagent des processus de regroupement bien étudiés, lesquels ne se réalisent pas. Citons comme exemples d'opérations ratées la grande Fédération et le Mouvement réformateur.

Il y a une explication simple à cette résistance au changement : l'existence des appareils politiques aussi faibles soient-ils, qui représentent chacun une raison sociale, un siège, des habitudes. Leurs responsables ont une répugnance naturelle à mettre en commun avec d'autres, leurs idées, leurs hommes, leurs moyens. Car le revers de la médaille est qu'il faut mettre en commun les insuffisances, les faiblesses, les carences. C'est pourquoi il faut, au-delà des analyses pertinentes et de la volonté de certains hommes, un élément supplémentaire pour unifier plusieurs partis : la force des événements. C'est ce qui s'est produit en ce qui concerne l'UDF.

Ce qui était prévu dans le cadre du « pacte majoritaire » du mois de juillet 1977 signé par le RPR, le Parti républicain, le CDS et le

CNIP, c'était une certaine uniformisation et non la bipolarisation de la majorité.

L'accent étant mis sur l'unité majoritaire grâce à un manifeste et au nombre très élevé — plus que prévu — de candidatures uniques, d'autant plus que ces dernières concernaient les principaux dirigeants de quatre formations politiques. Un parti dominant, le RPR, entouré d'alliés faibles parce que séparés et peut-être affaiblis demain par le résultat des élections...

Parce que le Parti radical-socialiste refusa de souscrire à ce pacte majoritaire, des contacts empiriques se nouèrent entre les radicaux, le Parti républicain et le CDS, pour aboutir, dans le maximum de circonscriptions, à une candidature unique.

Ce fut quand l'ensemble des candidatures fut pratiquement arrêté, qu'apparut l'impérieuse nécessité d'un sigle commun et d'un minimum de campagne unitaire. La création du sigle UDF le 1<sup>er</sup> février n'était pas programmée. Certains pourront dire que cette date fut choisie par hasard. D'autres pourront invoquer la nécessité.

Une première observation concerne l'impact de l'UDF dans l'opinion publique. Le Parti socialiste s'était fixé comme objectif 7 millions de suffrages. Les responsables de l'UDF hésitèrent avant de se fixer un objectif similaire. Le risque couru étant évidemment de se fixer un but sans l'atteindre. Finalement, la barre fut fixée à 5 millions de suffrages.

L'UDF ayant dépassé les 6 millions de voix, on peut donc observer la prudence du pronostic formulé par ses responsables à l'ouverture de la campagne électorale. Le succès a dépassé les espérances des promoteurs.

Le phénomène d'attraction de l'UDF sur un certain électorat flottant, et sur une fraction de l'électorat socialiste, fut général. Il s'est manifesté dans l'ensemble des régions, aussi bien dans les circonscriptions urbaines que rurales, à Paris comme en province.

Les différences que l'on peut noter d'une circonscription à l'autre tiennent au fait que dans l'improvisation d'une campagne tardive, certains candidats, soit n'ont pas utilisé suffisamment le sigle UDF — leurs documents électoraux étant déjà imprimés —, soit ont hésité à s'engager à fond dans ce rassemblement qui pouvait paraître fragile et dont l'impact était aléatoire.

Le sigle UDF a en général « effacé » le sigle d'origine du candidat. Il ne serait pas significatif de prétendre que l'addition des électorats qui composent l'UDF s'est faite plus facilement sur les candidats républicains, centristes ou radicaux.

Le propre du courant UDF est qu'il s'est forgé sur une dynamique de dernière heure qui a bénéficié aux candidats, sans distinction d'origine, qui ont su l'utiliser.

La création de l'UDF fin 1977, ou début 1978, aurait probablement permis un succès beaucoup plus net et un véritable rééquilibrage de la majorité. Malgré cette création tardive, il semble bien que l'UDF, outre l'électorat traditionnel des partis qui l'ont composée, a bénéficié de deux apports nouveaux. D'une part le retour au bercail de l'électorat centriste qui avait voté pour les candidats réformateurs en 1973 et qui, depuis, votait pour le Parti socialiste (cantonales de 1976, municipales de 1977).

C'est un électorat évolué qui vote par réflexion et non par impulsion. Déçu par l'échec du Mouvement réformateur, tenté par le socialisme, inquiet par la présence éventuelle de ministres communistes au Gouvernement, il s'est laissé convaincre par le rassemblement qu'a constitué l'UDF.

Le deuxième apport est celui d'un électorat flottant, beaucoup moins motivé que l'électorat précédent et qui a été attiré par le côté nouveau de l'UDF. Egalement par le fait que la plupart des candidats de l'UDF se plaçaient résolument dans le sillage de l'action du Président de la République.

A côté de ces éléments plutôt positifs, il convient de noter les ombres du tableau.

Si la majorité avait perdu les élections d'un nombre limité de sièges, l'explication aurait pu être trouvée dans les bavures que les responsables de l'UDF n'ont pas été en mesure de surmonter. Leurs nombres relativement importants, la gamme de situations extrêmement variées, constituent des sujets de réflexion et de préoccupation pour l'avenir.

Un second point à mettre au passif de l'UDF : l'échec, en général, des candidats parachutés.

Ces échecs n'ont pas concerné uniquement les candidats de l'UDF. Les autres formations politiques ont également subi ce phénomène relativement nouveau dans son ampleur. Il est probable qu'il faille trouver l'explication dans le fait que les Français votent depuis vingt ans au scrutin d'arrondissement et que la crise aidant, ils votent en définitive pour quelqu'un qu'ils connaissent, enraciné dans leur région.

Les candidats qui n'ont pas cette implantation devront, pour les élections futures, fonder leurs espoirs sur une modulation de la loi électorale qui pourrait prévoir l'attribution proportionnelle d'un certain nombre de sièges, par exemple le cinquième de l'Assemblée nationale.

L'UDF se trouve confrontée aux échéances les plus importantes pour une jeune formation.

L'intégration d'un groupe parlementaire substantiel dans ses instances afin d'éviter les mésaventures des groupes « PDM » ou « Réformateur », qui ne furent jamais arrimés à une formation politique.

Trois échéances électorales significatives vont tester sa solidité : les cantonales de mars 1979, les élections européennes en juin 1979, enfin l'élection présidentielle en 1981.

L'erreur, qui ne pardonnerait pas, serait de s'engager dans des débats de procédure sur la nature juridique de l'UDF, le contenu du lien fédéral, la distinction entre les pouvoirs des Partis constituants et de l'entité UDF.

Si l'UDF veut devenir, et elle le peut, la grande formation moderne et réformatrice dont la République a besoin, ses dirigeants doivent tout simplement faire de la politique. Il est temps.